S/2008/176 **Nations Unies**



Conseil de sécurité

Distr. générale 14 mars 2008 Français Original: anglais

Rapport du Secrétaire général concernant les pouvoirs des représentantes suppléantes du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord au Conseil de sécurité

Conformément à l'article 15 du Règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le Secrétaire général annonce qu'il a reçu du Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord auprès de l'Organisation des Nations Unies une lettre, datée du 6 mars 2008, indiquant que Nicola Freedman, Philippa Steele et Jonna Jeurlink avaient été nommées représentantes suppléantes du Royaume-Uni au Conseil de sécurité.

De l'avis du Secrétaire général, cette lettre constitue des pouvoirs provisoires suffisants.

08-27211 (F) 170308